

## Négocier un accord ou une charte de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)



**QVCT : L'ambition de la QVCT est de permettre à l'ensemble des salariés de faire du "bon travail". Cette démarche collaborative intègre, à la qualité de vie, les conditions de travail. Cette démarche doit s'appuyer sur des bases solides car elle s'inscrit dans la durée et est itérative. Une négociation sur la QVCT est un moyen efficace pour entretenir un climat serein, productif et constructif dans l'entreprise.**

### La formation Négocier un accord ou une charte qualité de vie au travail a pour objet de :

- Identifier les contenus d'une démarche formalisée (charte) ou d'un accord de qualité de vie et des conditions de travail,
- Rédiger avec les concepts clés et un style clair un texte associant principes directeurs, opérationnalité et évaluation des progrès,
- Viser le développement de compétences à négocier et fédérer une coalition de progrès en matière de qualité de vie au travail au sein de l'entreprise ou de l'établissement,



#### PUBLIC / PREREQUIS

Salarié, Membre titulaire du CSE, Représentants du personnel, professionnels RH  
Aucun prérequis



#### DUREE/ORGANISATION

Durée : 14 heures  
Nombre de participants : 4 à 12  
Type : Intra entreprises, en présentiel ou à distance. Les formations en Intra s'organisent à la demande. En Inter nous contacter.



#### PEDAGOGIE

Méthodes pédagogiques :  
Participative, démonstrative, applicative

Formateur Alexis MACCANI, Ingénieur RH,  
Psychologue du Travail

#### TARIF ET CONDITIONS



Inter entreprise : 700 € H.T.  
Intra entreprise : 2 400 € H.T.



#### EVALUATION

Evaluation en continue par les jeux de rôles et un QCM final (par séquence).

Un certificat de **formation** sera remis. Il mentionne le résultat des acquis



## Négocier un accord ou une charte de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)

### PROGRAMME DE FORMATION

#### Journée 1

**Matin: Elaborer et formaliser des contenus QVT relatifs à l'implication des parties-prennantes du projet et à la qualité des informations disponibles**

Accueil des stagiaires, tour de table

#### **Thème 1 : L'engagement des acteurs de la QVCT**

- Introduire le périmètre étendu de la QVCT
- Œuvrer pour une coalition de progrès
- Les leviers et conditions de mise en œuvre
- Le cadrage opéré par l'accord national interprofessionnel de 2013
- Loi Santé au Travail 31 mars 2022
- Articulation du plan de prévention des risques avec la démarche QVCT

#### **Thème 2 : Qualité des informations mises à disposition**

- Informations stratégiques
- Les valeurs de l'entreprise: cohérence et concrétisation
- Information sur les caractéristiques des salariés

**Après-midi: Elaborer et formaliser les contenus QVT relatifs aux relations sociales au sein de l'entreprise**

#### **Thème 3 : Qualité des relations sociales**

- S'orienter vers un dialogue social constructif
- Articuler la démarche QVT à l'évaluation des risques, notamment dans sa dimension psychosociale
- Egalité homme/femme
- Promouvoir les dispositifs et process favorisant l'exercice du droit d'expression
- Favoriser l'écoute, la considération et le suivi des parcours des salariés

#### Journée 2:

**Matin: Elaborer et formaliser des contenus QVT relatif aux emplois et au développement des compétences**

#### **Thème 4 : Qualité des contenus d'emploi**

- Analyser le travail, les ressources et activités
- Enrichir et élargir les tâches en fonction des ressources et activités propre à chaque professionnel
- Dynamiser les carrières
- Donner du sens au travail

#### **Thème 5 : Qualité de l'environnement de travail**

- Design
- Sécurité

**Après-midi: Elaborer et formaliser les contenus QVT relatifs à l'organisation et au développement humain**

#### **Thème 6 : Qualité de l'organisation**

- Améliorer les process dans le sens d'une meilleure fluidité et coordination des acteurs
- Promouvoir un management participatif en s'inspirant avec pragmatisme de sources méthodologiques diverses et adaptées
- Anticiper la charge de travail pour sa gestion optimale

#### **Thème 7 : Développement humain**

- Respect de la parentalité
- Valorisation de la diversité
- Conciliation de la vie professionnelle et personnelle
- Lutte contre le sexisme et tous les stéréotypes

